



# AGEN S'ENGAGE POUR DEMAIN

RAPPORT - MARS 2024

 **DÉCARBONER**  
notre ville

 **RÉDUIRE**  
pour plus de sobriété

 **S'ADAPTER**  
au changement climatique



# Sommaire



**ÉDITO**  
Regards croisés  
P. 3



**S'ADAPTER**  
au changement climatique  
P. 8 & 9



**DÉCARBONER**  
notre ville  
P. 4 & 5



**EXPRESSION POLITIQUE**  
P. 10



**RÉDUIRE**  
pour plus de sobriété  
P. 6 & 7



**CHIFFRES CLÉS**  
P. 11

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Directeur de la publication  
Jean Dionis du Séjour  
Directrice de la rédaction  
Clémence Brandolin-Robert  
Responsable de la rédaction  
Valérie Pitous

Rédaction  
Delphine Piazza-Morel, Agence Econovia

Conception et création  
Agence Econovia

Photographies  
Ville d'Agen, Agglomération d'Agen,  
AVERGIES

Impression : IGS  
Tirage : 25 000 exemplaires  
Mars 2024  
Ce magazine est disponible en version  
électronique sur le site [www.agenticipe.fr](http://www.agenticipe.fr)





## EDITO

### Regards croisés

#### Jean DIONIS DU SÉJOUR

Maire d'Agen  
& Président de l'Agglomération d'Agen



#### Clémence BRANDOLIN-ROBERT

1<sup>ère</sup> adjointe au Maire d'Agen  
en charge de la Transition Ecologique



Les vagues de canicule et les épisodes de fortes pluies qui se succèdent n'épargnent ni les villes, ni les campagnes françaises qui sont de plus en plus touchées par les effets du réchauffement climatique. Il appartient donc à la Ville d'Agen d'anticiper les phénomènes sur le long terme et d'agir concrètement.

Très tôt, nous avons pointé l'urgence écologique comme une ligne forte de notre programme de mandat. Dans notre projet de 2020, nous nous sommes engagés à relever le **Défi Ecologique** puis nous nous sommes retroussés les manches ! Ainsi, la Ville d'Agen porte depuis trois ans, trois ambitions structurantes :

1. **DÉCARBONER** en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre,
2. **RÉDUIRE** notre consommation des ressources,
3. **ADAPTER** notre ville aux changements climatiques.

Ces 3 piliers seront les fondements de multiples actions car « anticiper à l'aide de la science » doit également rimer avec « agir avec efficacité » !

L'ensemble de nos actions en matière de transition écologique se rassemble aujourd'hui autour d'un nom, d'une vision, d'une identité : AGEN'tcipe. Que ce soit par la végétalisation du domaine public, l'extinction de l'éclairage public, le développement des mobilités douces ou la rénovation des bâtiments publics et notamment des écoles, chacun de nos engagements municipaux porte en lui l'empreinte du développement durable et de l'écologie responsable et contribue à impulser l'avancée globale de notre territoire d'agglomération.

Pour y arriver, nous mettons toute notre énergie au service de la transition écologique et nous comptons sur chacun des citoyens, chacun des acteurs privés de notre Ville pour concourir à un avenir plus vert, pour une Ville où il fera toujours bon vivre !

# DÉCARBONER notre ville

Nos actions, et à travers elles nos engagements, visent avant tout à changer nos comportements. Avec des habitudes de déplacements essentiellement carbonés, il nous faut impérativement outiller nos concitoyens pour faire évoluer nos modèles de déplacements.



**150**  
trottinettes et  
**80**  
vélos électriques  
ont été mis à  
disposition en 2022



## Les mobilités douces

En 2022, **150 trottinettes et 80 vélos électriques** (délivrés par 16 stations en libre-service) ont été mis à disposition dans toute la ville. Le changement de nos habitudes de déplacement se fait principalement sur les trajets du quotidien. **Le déploiement de ces mobilités douces offre une alternative aux trajets en voiture de courte distance.**

## Les mobilités décarbonées

Dans l'objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, la Ville d'Agen a également choisi de renouveler sa flotte de véhicules, avec une carburation alternative. **En 2023, 10 véhicules ont été remplacés par des véhicules électriques et en 2021, les navettes thermiques desservant le cœur de ville se sont substituées à deux navettes électriques.**

## Des déplacements plus durables

Dans la continuité de sa politique environnementale, la Ville a pour ambition de créer une ceinture douce autour du centre-ville (engagement 65) en développant les pistes cyclables. Le chantier, déjà entamé, a pour objectif de construire un circuit de **7 kilomètres tout autour du centre-ville, sécurisé, végétalisé et réservé aux mobilités douces** (piétons, vélos, trottinettes, etc.). Directement liée au projet d'aménagement de la Place Jasmin, une première liaison cyclable a été mise en œuvre reliant la voie verte du Gravier aux pistes cyclables existantes du boulevard Scaliger.

Depuis avril 2023, les travaux de restructuration complète de l'avenue Jean Jaurès ont été engagés et permettront courant 2025 d'offrir des nouvelles pistes cyclables sécurisées ainsi que des trottoirs larges et végétalisés. L'axe Monnet-Bru-Colmar est lui aussi en cours d'aménagement pour promouvoir les circulations douces.



Déjà **90 km** de pistes cyclables à l'échelle de l'Agglomération

Une aide de **200 euros** pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique

**250 écoliers** de la ville d'Agen sensibilisés au « Savoir-Rouler à Vélo » en 2023

La Ville a également à cœur de valoriser les nouveaux modes de déplacement collectif comme le covoiturage et l'autopartage urbain. Après avoir accompagné le développement de la plateforme locale de covoiturage CILIGO, la Ville et l'Agglomération d'Agen expérimentent la solution KAROS qui propose aux habitants une offre de covoiturage différenciée selon leur zone géographique de déplacement.



## Du recyclage pour du chauffage !



Les énergies renouvelables, projet phare pour la ville, permettent d'enclencher un cercle vertueux : **le projet de réseau de chaleur urbain (engagement 59) est sur les rails pour 2025...**

Il récupérera la chaleur de l'usine d'incinération de nos déchets pour chauffer de nombreux bâtiments publics et privés et sera également un magnifique levier pour **la décarbonation de notre territoire** ! Un projet porté par l'Agglomération d'Agen et soutenu par la ville !

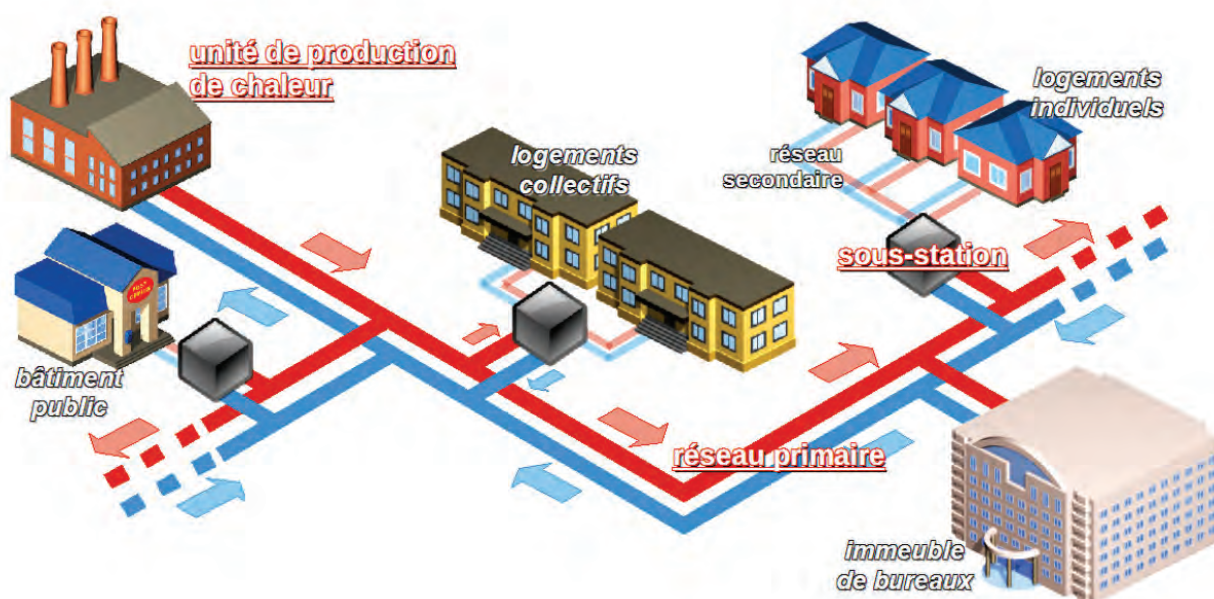
La transformation d'un incinérateur de déchets ménagers en une Unité de Valorisation Énergétique (UVE) repose sur un processus ingénieux mais simple. Tout d'abord, l'incinérateur fonctionne comme un générateur de chaleur, produisant une quantité significative de chaleur lors de la combustion des déchets. Pour récupérer et exploiter cette chaleur, un échangeur

est installé au niveau de l'incinérateur, permettant de chauffer de l'eau, formant ainsi une source d'énergie thermique. Cette eau chaude circule ensuite dans un réseau auquel on va pouvoir raccorder des bâtiments pour les chauffer. Le réseau sera construit dans un premier temps sur les communes du Passage, de Boé et d'Agen. Tous les bâtiments raccordés pourront remplacer leur chaudière à énergie fossile par ce chauffage urbain plus durable.

Afin d'assurer une continuité de chauffage pendant les périodes d'arrêt de l'incinérateur, une chaufferie de secours fonctionnant au biogaz sera construite, garantissant une gestion efficace de la demande énergétique tout au long de l'année. **Ainsi, cette conversion intelligente de l'incinérateur en UVE représente une solution énergétique novatrice et écologique, contribuant à la transition vers des pratiques plus durables.**



### Fonctionnement d'un Réseau de Chaleur Urbain (RCU)





## RÉDUIRE pour plus de sobriété

Émissions de gaz à effet de serre, consommation d'eau, d'électricité... autant de postes de dépenses de nos ressources que nous souhaitons réduire ! Petits et grands projets sont déjà mis en place pour plus de sobriété énergétique.



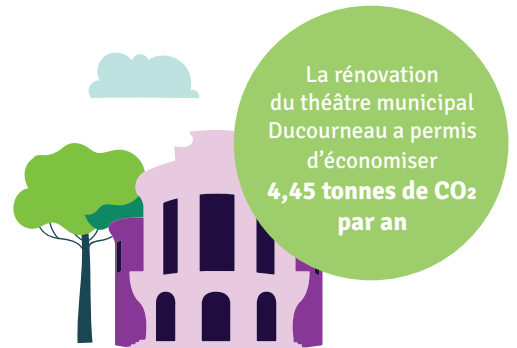
### La ville se rénove et s'améliore

Agen poursuit la rénovation de son patrimoine municipal et les travaux d'économies d'énergie (engagement 57). Son objectif ? Améliorer l'isolation thermique des infrastructures publiques (écoles, théâtre...) et utiliser des matériaux durables et éco-responsables.

Par exemple, avant sa rénovation, le théâtre municipal Ducourneau émettait 33 kilos de CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup> sur une année complète ; après rénovation de ses menuiseries, il émet à présent 29 kilos de CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup> !

Dans le même temps, les consignes de climatisation et de chauffage ont été ajustées pour diminuer la consommation énergétique dans les bâtiments municipaux.

Agen a la volonté d'accélérer la politique d'incitation à la rénovation de logements (engagement 62). Avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain (OPAH-RU), la rénovation des logements anciens du centre-ville est déjà en cours. Entre 2019 et 2021, par ce dispositif, 19 propriétaires occupants ont pu faire des travaux de rénovation énergétique et 67 logements de bailleurs privés ont pu être rénovés puis loués.



### Agen développe les énergies renouvelables

Projet emblématique de la Ville pour les énergies renouvelables, les tribunes du stade Armandie sont désormais équipées de panneaux photovoltaïques qui ont été mis en service à la fin de l'année 2023. 4 450 m<sup>2</sup> de surface produiront annuellement 1 050 MWh/an soit l'équivalent de la consommation d'électricité de près de 1 000 habitants.

Dans la continuité de sa stratégie de sobriété énergétique, l'Agglomération d'Agen a initié un grand plan pour l'éclairage public : le Plan d'Économie d'Énergie en Éclairage Public et Signalisation lumineuse tricolore (PEEEPS) représente plus de 15 millions

d'euros de travaux sur le mandat 2020/2026...

Dans ce plan, l'objectif est de remplacer les lampes énergivores par des LED beaucoup plus économes mais également, le cas échéant, d'installer des lampadaires photovoltaïques.

Pour l'éclairage public de la Ville d'Agen, avec le soutien de l'Agglomération, il est prévu de transformer 750 des 6 202 points lumineux de la ville en solaire d'ici 2026.

Début 2023, 100 mâts d'éclairage photovoltaïque avaient déjà été déployés.

La ville a également pour ambition de faire basculer ses éclairages en LED dans les bâtiments municipaux (engagement 58). En 2023, l'engagement a été revu à la hausse,

fixant un objectif de 70% de LED à atteindre dans les bâtiments de la ville au lieu des 50% prévus initialement pour la fin du mandat. Et pour les écoles, cet objectif, porté à 100%, sera atteint en 2024.

La décision de la Ville d'éteindre l'éclairage public entre 23h et 6h du matin (hors zones placées sous vidéosurveillance), prise en mars 2023, complète cet engagement lumineux ! Cette décision est motivée par deux raisons principales :

- 1 Économie & sobriété énergétique.** Cette mesure d'extinction devrait permettre à l'échelle de l'Agglomération, une économie d'énergie de plus de 50 %, soit plus de 4,1 millions de kWh, la consommation moyenne d'électricité de plus de 3700 personnes.
- 2 Ecologie.** Cette mesure permet également de minimiser la pollution lumineuse (qui est notamment la deuxième cause de disparition des insectes) et de préserver la faune et la flore nocturnes, et leur rythme biologique.



## Une “Révolution des poubelles” en marche

Agen chemine dans sa “Révolution des poubelles”. Comme annoncé par l’engagement 24, la collecte des ordures ménagères en cœur de ville va être remplacée par des points d’apport volontaire : **114 déployés à terme** ! **En adéquation avec la politique ambitieuse de l’Agglomération, ce sont des efforts nécessaires et importants qui répondent aux attentes des citoyens en matière de bien-vivre comme en matière d’écologie.**

Depuis 2022, face au constat d’une production de déchets bien trop massive - **70 900 tonnes de déchets traités en 2021!** -, l’Agglomération a lancé un grand chantier pour répondre à l’un des défis de la transition écologique, sa “Révolution des Poubelles”.



## La ville optimise son usage de l’eau



**10 000 m<sup>3</sup>** d’eau devront être récupérés pour l’irrigation des espaces végétalisés

Un premier projet expérimental d’utilisation des eaux non conventionnelles, c’est-à-dire les eaux usées traitées et les

eaux pluviales de ruissellement, est en cours d’étude, en vue de récupérer **10 000 m<sup>3</sup> d’eau pour l’irrigation des espaces végétalisés actuels** et futurs de la ville, soit 13,5 % de l’arrosage total.

Des travaux de récupération d’eau de pluie sont programmés sur la place Armand Fallières. Ce chantier vise à assurer l’arrosage de sa végétation en période estivale lorsque le besoin de fraîcheur est le plus important.

**La Ville d’Agen vise à terme un usage exclusif d’eaux non conventionnelles pour l’arrosage.**

## Cette “Révolution des poubelles” s’articule autour de 7 projets concrets

- 1 - **La nouvelle gestion des déchets verts.** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 le ramassage hebdomadaire en porte-à-porte des bacs verts a été remplacé par de nombreuses solutions individuelles écologiquement et économiquement plus responsables.
- 2 - **Du neuf dans les déchèteries.** L’Agglomération a mis en place l’élargissement des périodes d’ouverture et proposera un contrôle d’accès en 2025.
- 3 - **La réorganisation des tournées.** Avec l’élargissement du territoire et 13 nouvelles communes, l’intégralité des calendriers des tournées a été revue pour assurer le même niveau de qualité de services.
- 4 - **Le déploiement des Points d’Apport Volontaire.** À terme, l’Agglomération vise l’arrêt progressif de la collecte des sacs d’ordures ménagères et d’emballages en porte-à-porte pour multiplier les Points d’Apport Volontaire (PAV).
- 5 - **Le tri des biodéchets alimentaires.** Ce tri des biodéchets alimentaires a pour double objectif de lutter contre le gaspillage alimentaire et de réduire le volume des poubelles d’ordures ménagères résiduelles.
- 6 - **L’instauration d’une TEOMi** (Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères incitative). En incitant à la réduction des déchets, les habitants peuvent agir sur leur “facture déchets” : avec moins de kilomètres parcourus par les camions, moins de déchets à transporter et à traiter, et plus de déchets recyclés, le coût des services est mieux maîtrisé.
- 7 - **La transformation des déchets en énergie.** Les déchets représentent une source d’énergie moderne, circulaire et 100% écologique. L’Agglomération, ayant bien compris ces enjeux, a lancé deux chantiers, celui du réseau de chaleur urbain (voir partie précédente) et la création d’un méthaniseur qui permettra la production de biogaz à partir des biodéchets.

Vous voulez en savoir plus : [www.agenticipe.fr](http://www.agenticipe.fr)



# S'ADAPTER au changement climatique

## Agen, ville nature : pour favoriser la végétalisation et la biodiversité

Face au changement climatique, la végétalisation des villes est cruciale : elle est à la fois bénéfique à l'environnement, à la biodiversité, aux quartiers et à leurs habitants. Voici donc toutes les actions mises en place permettant de faire respirer la ville, d'améliorer la qualité de son air et de préserver le bien-être et la santé des Agenais.



Pas de réduction et pas d'amélioration sans mesure d'efficacité ! Un ensemble d'indicateurs a été mis en place pour suivre toutes les actions. En particulier, pour évaluer en continu les températures et la qualité de l'air à divers endroits de la ville, **16 stations de mesures ont été installées**. Toutes mesurent la température et le taux d'humidité. Certaines détectent également la présence des principaux polluants atmosphériques (particules fines et gaz à effet de serre). Les décisions qui concernent la ville prennent en compte toutes ces données : l'identification de parcours-fraîcheur, la définition de seuils d'alerte spécifiques et la communication sur les pics de chaleur. Au fil du temps, elles permettront de quantifier les effets des aménagements de la ville sur la qualité de l'air et le rafraîchissement.

Depuis 2021, **15 ruches urbaines ont été installées à l'Ermitage et dans l'Éco-Quartier**, afin de favoriser la biodiversité en ville (engagement 52). En 2022, c'est un inventaire de la biodiversité qui a été réalisé pour connaître l'état de la faune et la flore sur 9 sites, et agir en connaissance. Ces sites seront ré-inspectés dans trois ans pour voir l'impact de nos politiques sur la biodiversité.



15 ruches urbaines installées



5000  
arbres et arbustes  
plantés d'ici  
2026



Une première solution particulièrement efficace : **la plantation de 5 000 arbres et arbustes d'ici 2026**, qui crée des zones d'ombre, favorise la biodiversité et rafraîchit la ville.

L'évapotranspiration peut faire baisser la température de surface de 10°C, et jusqu'à 4°C pour celle de l'air ! L'objectif ? Doubler le patrimoine arboré actuel de la ville et augmenter sa surface végétale globale. **4285 arbres et arbustes ont déjà été plantés dans les espaces publics, au sein des quartiers, dans les écoles, etc. depuis 2020.**



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Ces stations vont être désormais identifiables sous le macaron **AGEN'ticipe**.



## Toute la ville se transforme et s'adapte



S'adapter au changement climatique et rafraîchir nos villes implique également de changer notre conception des projets urbains.



5 cours d'école végétalisées

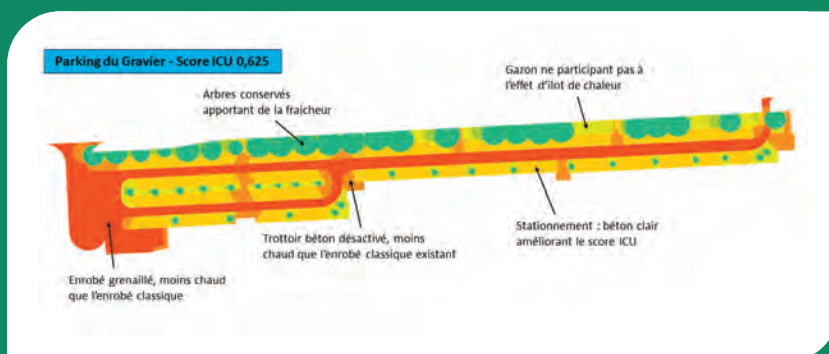
La Ville d'Agen l'a bien compris et a d'ores-et-déjà lancé la **création de nouveaux jardins urbains (engagement 50)**, comme celui de la rue des Augustins en 2020, celui de la cour intérieure de l'Hôtel de ville en 2022 et celui du square Chopin en 2023. Ils ont le double avantage d'humidifier l'atmosphère et de multiplier les îlots de fraîcheur dans la ville tout en conservant le lien social entre ses habitants.

Du côté des cours d'école, ça progresse aussi ! **Entre 2022 et 2023, cinq cours ont été végétalisées ainsi que l'espace extérieur de l'Accueil Loisirs des Îles.**

### Le score ICU

Le Score ICU classe les aménagements urbains en 9 tranches de chaleur (entre 0 et 1), pour définir empiriquement les zones les plus fraîches et les plus chaudes et ensuite permettre de dialoguer sur les meilleures solutions à mettre en oeuvre. Complémentaire au score ICU, le score de perméabilité classe les matériaux utilisés pour la chaussée afin d'évaluer leur perméabilité.

**La perméabilité du parking du Gravier a augmenté de 50% et son score ICU est passé de 0,858 à 0,625 (soit une évolution favorable de 27%).**



### La place Jasmin

Pour rafraîchir ses espaces, la Ville d'Agen utilise également des matériaux spéciaux qui facilitent l'infiltration de l'eau dans les sols. Par exemple, lors de son réaménagement (**engagement 71**), la **place Jasmin** a été équipée d'un revêtement de chaussée en partie perméable qui laisse les eaux pluviales s'infiltrer. En novembre 2022, **29 arbres y ont été plantés.**

Livré en août 2023, la Ville a porté un **réaménagement similaire pour le parking du Gravier** : des travaux sur le réseau d'eau pluviale, de la désimperméabilisation et la plantation de 29 arbres à l'automne. Tous ces projets urbains sont pensés et mis en place en ayant recours à **des scores ICU (Indice de Chaleur Urbaine) et perméabilité, dont les résultats aident à orienter la prise de décision.**



## Éco-Quartier

Un autre espace exemplaire : **celui autour de l'avenue Henri-Barbusse**, défini au Nord par le Canal de l'Université et au Sud par la trémie et la voie ferrée et qui comprend tout ou une partie des quartiers du Pin, de la Villette et de la Cathédrale. Dans cet écoquartier, la ville propose un cadre de vie préservé avec une offre commerciale et de services adaptée à ses habitants (engagement 60). Par exemple,

un cheminement piéton et un parcours santé ont été installés, ainsi qu'une « balad'expo urbaine » pédagogique et ludique en place depuis septembre 2022 qui retranscrit en 15 panneaux l'esprit des lieux et le vécu de ses habitants.

**80 arbres ont été plantés le long de l'avenue Robert Schumann.**



80 arbres plantés



# Expression politique

## Agen Même 2020

### Faire notre part pour qu'Agen prenne le virage écologique

Conscients de l'urgence climatique et dès la conception de notre programme en 2020, nous avons identifié la transition écologique comme un des six défis à relever pour notre Ville au même titre que le défi numérique, le bien-vivre ensemble, ou encore les mobilités ou la démocratie locale.

Menée par notre première Adjointe, Clémence Brandolin Robert, une stratégie claire et transversale a été définie que nous pourrions résumer en 3 verbes : **DÉCARBONER** en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre, **RÉDUIRE** notre consommation des ressources et **ADAPTER** notre Ville aux changements climatiques.

Cette stratégie est cohérente car elle touche tous les champs de l'action municipale et intercommunale, et ambitieuse car ce sont près de 40% de nos engagements qui auront un impact direct sur la transition écologique de notre territoire.

Au-delà des grands concepts, nous agissons au quotidien pour prendre le virage écologique tout en améliorant la qualité de vie des Agenais : en favorisant les modes de transports doux, en travaillant sur le rafraîchissement de la ville, sur la végétalisation de nos espaces publics, en rénovant les bâtiments publics, en adaptant nos travaux aux nouvelles contraintes (sols perméables, diminution des îlots de chaleurs...), en créant un réseau de chaleur urbain ou encore en innovant sur la gestion des eaux.



Beaucoup reste à faire, mais à son échelle, la municipalité agenaise est fière de faire sa part en mobilisant toutes les énergies pour bâtir un avenir plus durable pour les jeunes agenaises et agenais.

**La majorité municipale « Agen Même 2020 »**

## Agen, un souffle citoyen

### Ça y est, nous y sommes. Annoncé depuis 50 ans, le défi de la transition écologique doit être relevé.

Face à cette obligation, la majorité municipale actuelle menée par Jean Dionis affirme s'être réveillée ? Ils dorment encore d'un œil.

Il faut aujourd'hui adapter notre ville aux évènements climatiques extrêmes.

Contre les canicules, il faut rafraîchir la ville, l'aérer, la végétaliser. Il suffit d'observer les récentes rénovations du parvis de la cathédrale et de la place Jasmin pour comprendre que ce défi n'est toujours pas pris au sérieux.

Contre les inondations, il faut adapter le réseau d'évacuation des eaux : le 8 septembre 2021, il est tombé sur Agen 130 mm d'eau. Le nouveau réseau de l'avenue Jean-Jaurès aura une capacité d'évacuation de 92 mm par heure : insuffisant !

Pour faire notre part dans la lutte contre le dérèglement climatique, la ville doit réduire drastiquement ses émissions de gaz à effet de serre.

Un plan d'action majeur de rénovation énergétique doit être mis en place. Cela bouge, mais trop timidement. Ces investissements sont pourtant le socle d'une maîtrise des finances municipales.

Un schéma de mobilités à l'échelle de l'agglomération doit être rapidement mis en place. Pour être efficace, il doit être le fruit d'une concertation réelle et large.

Car c'est bien sur ce point que tout coince : le fait du prince qui doit s'imposer à tous. Déchets verts, arrêté anti-vélo, réaménagement de la ville... Cette méthode, brutale et inefficace, ne peut rien produire. Elle ne produit plus rien.

### Vos élu.e.s d'opposition :

Laurent Bruneau, Maryse Combres, Marjorie Delcros, Pierre Dupont, Jon Garay, Naïma Lasmak, Frédéric Rauch

[agenunsoufflecitoyen@gmail.com](mailto:agenunsoufflecitoyen@gmail.com)



# Chiffres clés

**1786 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par an =**

le bilan des émissions de gaz à effets de serre (GES) de la Mairie d'Agen, sur la base des données de 2019 et 2021, dont...



**1685 t CO<sub>2</sub>e**

soit 94% pour les bâtiments



**102 t CO<sub>2</sub>e**

soit 6% pour les déplacements

## Ces estimations sont faites en tenant compte :

- Des émissions directes, produites par les sources fixes et mobiles nécessaires aux activités de la collectivité (ex : consommation d'énergies fossiles, fuites de fluides frigorigènes, etc...).
- Des émissions indirectes issues de la production d'électricité ainsi que de chaleur et de froid de réseau, achetées et consommées par la collectivité.



10 véhicules de la ville remplacés par des véhicules électriques en 2023 = **20,3 t CO<sub>2</sub>e en moins par an**

**Le réseau de chaleur urbain de l'Agglomération = 7 427 t CO<sub>2</sub>e**

en moins par an sur le territoire

La rénovation du théâtre municipal Ducourneau = **moins 4,45 t CO<sub>2</sub>e par an**



La plantation de **5000 arbres et arbustes =**

minimum **50 t CO<sub>2</sub>** absorbés par an

(un arbre absorbe en moyenne de 10 à 40 kg de CO<sub>2</sub> par an)



**Le projet d'extinction partielle de l'éclairage public nocturne de 23h à 6h =**

**261 t CO<sub>2</sub>e** en moins à l'échelle de l'Agglomération en 4 ans, de 2019 à 2023



RETROUVEZ NOTRE PROGRAMME SUR  
**WWW.AGENTICIPE.FR**



**HÔTEL DE VILLE**

PLACE DU DOCTEUR ESQUIROL  
BP 30003 - 47916 AGEN CEDEX 09

Tel. : +33 05 53 69 47 47

@ : [service.environnement@agen.fr](mailto:service.environnement@agen.fr)



[www.agen.fr](http://www.agen.fr)